

**Procès-verbal
de la 71^e assemblée générale
du vendredi 8 octobre 2021
à Savigny**



1. Ouverture de la 71^e assemblée générale par le président

A 9 heures 30, M. Pierre-André Dupertuis, président, ouvre la 71^e assemblée générale de l'Association vaudoise des secrétaires municipaux, à la salle du Forum à Savigny, et salue la présence des invités :

- M. Daniel Flotron, préfet du district de Lavaux-Oron
- Mme Chantal Weidmann Yenny, députée et syndique de la commune de Savigny
- M. Daniel Métraux, municipal en charge des bâtiments et des domaines de la commune de Savigny
- M. Jean-Luc Schwaar, directeur général des Affaires institutionnelles et communales
- M. Vincent Duvoisin, directeur des Affaires communales et droits politiques
- Mme Stéphanie Andrzejczak, chargée de communication à l'Union des communes vaudoises, qui remplace notre ancien collègue, Eloi Fellay, désormais directeur de l'UCV, et qui vous prie d'excuser son absence
- M. Markus Pichler, président de l'Association vaudoise des agents d'assurances sociales
- M. Jean-Yves Thévoz, membre du comité de l'Association cantonale vaudoise des boursiers communaux
- Mme Barbara Kammermann, notre collègue de Villars-Ste-Croix et par ailleurs membre du comité de l'Association vaudoise des contrôles d'habitants et bureaux des étrangers,
- Mme Danielle Menoud membre du comité de l'Association vaudoise des secrétaires de conseils communaux et généraux
- M. Patrick Arlettaz, président de l'Association des secrétaires et caissiers du Valais romand
- M. Philippe Guex, président de l'Association genevoise des secrétaires communaux
- M. Jacques Bertoliatti, ancien président et membre d'honneur de notre association.
- Ainsi que les représentants des médias, dont Le Savignolan représenté par M. Bernard Pouly, que les boursiers connaissent bien.

Il nous informe que Mme la Conseillère d'Etat Christelle Luisier Brordard nous rejoindra vers 11h00 et interviendra à ce moment-là. Le Président excuse M. Stéphane Wicht, secrétaire général du Département des institutions et du territoire et ancien secrétaire municipal de Payerne, M. Eloi Fellay, directeur de l'UCV, comme mentionné précédemment, l'Association vaudoise des ingénieurs, architectes et techniciens communaux, l'Association des secrétaires et caissiers communaux du canton de Fribourg, la Conférence suisse des secrétaires municipaux, ainsi que notre collègue membre du comité Marc-André Burdet pour raison de santé.

La convocation de l'assemblée générale ayant été adressée dans les délais statutaires et aucune demande de modification n'ayant été adressée au comité, l'ordre du jour est approuvé.

2. Présentation du district Lavaux-Oron par M. le Préfet Daniel Flotron

M. Flotron présente son district qui allie la vigne, la campagne et la ville :

- Vigne : la vigne de Lavaux caractérisée par ses terrasses, atout extraordinaire pour notre canton,
- Campagne : du haut du Jorat jusqu'au lac, le paysage change au fil des saisons,

- Ville : l'est lausannois représente plus de la moitié des habitants qui habite en milieu urbain, dans ce district, il constate à la fois une densification urbaine et la présence de zones industrielles.

La richesse culturelle du district n'a rien à envier, il cite notamment :

- Théâtre du Jorat
- Café Barnabé
- Octogone
- Cully Jazz
- Cully Classique

Le district c'est :

- 17 communes
- 63'500 habitants
- La ville la plus peuplée : Pully avec 17'811 habitants
- 14'002 ha de surface
- 8'189 ha de surfaces agricoles

Il conclut en soulignant la fonction du secrétaire municipal : celle-ci est à la fois plaque tournante, appui pour la Municipalité, lieu de mémoire et elle stimule les échanges et ce, dans le but d'offrir des prestations de qualité aux citoyens.

Il nous souhaite ses meilleurs vœux pour la législature qui commence.

3. Présentation de la Commune de Savigny par Mme la Syndique, Chantal Weidmann Yenny

Savigny c'est :

- Deux bassins versants : Grand Jorat et Lac Léman
- 1'601 hectares, dont 897 ha agricoles, 490 ha boisés et 4 ha de zone industrielle
- 3'350 habitants
- Une commune avec une bibliothèque, une déchetterie intercommunale, une association intercommunale pour le parascolaire
- 30 sociétés locales : elles rassemblent de nombreux bénévoles qui œuvrent en permanence à les faire vivre et contribuent de la sorte à animer la vie de notre commune
- Un journal local « Le Savignolan »
- Un nombre important d'exploitations agricoles
- Plus de 240 entreprises pour un peu plus de 1'440 emplois.

Elle mentionne également un grand projet qui est autant de défis pour la Ville :

- le concept d'aménagement du centre de Savigny en articulant les problématiques urbanistiques, paysagères, programmatiques et de mobilité.

Elle souligne le rôle de secrétaire municipal-e dans une commune, relevant au passage l'engagement de notre collègue Isabelle Schöri, secrétaire municipale de Savigny. Elle précise que la secrétaire municipale joue un rôle de courroie entre la Municipalité et l'administration faisant preuve à la fois de souplesse et servant à amortir les chocs, s'adaptant aux situations et composant avec les différentes personnalités.

Elle conclut en nous souhaitant un joyeux anniversaire.

4. Approbation du procès-verbal de l'assemblée générale du 2 octobre 2020

Chacun a reçu ce document, signé Giancarlo Stella, secrétaire aux p.-v ; il pouvait être téléchargé depuis le site de l'AVSM (www.avsm.ch). Il est approuvé avec 4 abstentions.

5. Rapport du comité

Pierre-André Dupertuis, président, livre le rapport du comité : voir annexe.

En l'absence de Marc-André Burdet, Patricia Audétat, responsable de la communication, transmet des nouvelles toutes fraîches de la Formation romande de cadre en administration communale :

- Il y a tout juste une semaine, vendredi 1^{er} octobre 2021 à Yverdon, 27 lauréats ont obtenu le diplôme de cadre en administration communale.
- 5 collègues du Canton de Vaud ont reçu ce diplôme qui nécessite un important investissement en temps et beaucoup de travail, ils méritent toutes nos félicitations :
 - Mme Joëlle Berchier, commune de Corbeyrier (qui a aussi réussi le brevet fédéral)
 - Mme Anne-Marie Gisler, commune de Penthérez
 - Mme Cindy Hofmann, commune de Ballaigues
 - M. Armend Imeri, commune Moudon
 - Mme Tania Ribeiro, commune Aubonne
- Le prix de l'AVSM récompensant la meilleure moyenne cantonale a été remis à Mme Vanessa Preti, préposée au contrôle des habitants de la Commune de Rolle.
- Elle remercie Armend IMERI (SMun à Moudon) et Marc-André BURDET (SMun à Le Chenit) qui siègent comme représentants vaudois au sein de la commission intercantonale de la FR2C pour tout le travail effectué.

6. Rapport de la Commission de vérification des comptes

Le président passe la parole à Anne Decaillet, boursière de notre association. Elle présente les comptes de l'exercice 2020-2021.

Elle relève que, cette année, les charges sont moins élevées qu'annoncées : pas de cours de formation, pas de frais d'Assemblée générale.

Le résultat de l'exercice est le suivant :

- charges : CHF 15'850.35
- produits : CHF 21'197.00
- bénéfice : CHF 5'346.65

Les communes vérificatrices sont Curtilles et Echichens et le rapport est signé par nos collègues Doris Agazzi et Laure Pingoud. Doris Agazzi (Curtilles) lit le rapport de la commission de vérification des comptes :

*Mesdames, Messieurs,
Chers collègues,*

En tant que vérificateurs des comptes et conformément au mandat confié lors de l'Assemblée générale 2018, nous avons procédé, en date du du 1^{er} octobre 2021, au contrôle des comptes de notre Association pour l'exercice 2020-2021.

Pour ce faire, nous avons eu à disposition l'ensemble des pièces comptables et des justificatifs.

Nous avons pu procéder, par sondages, à diverses vérifications et des explications pertinentes ont été fournies dans chaque cas par notre trésorière dont nous relevons au passage les compétences et la qualité de son travail.

Dès lors, notre contrôle nous permet d'affirmer que :

- *les comptes sont tenus avec exactitude et conformément aux principes comptables généralement admis en la matière ;*
- *l'état de la fortune sociale correspond aux règles établies en matière d'évaluation de bilan.*

Par conséquent, nous ne pouvons que vous recommander d'accepter les comptes 2020-2021 :

- bouclant par un bénéfice de CHF 5'346.65. Le nouveau capital s'élèvera à CHF 36'827.85. La réserve est de CHF 5'000.00
- dont le total du bilan se monte à CHF 41'827.85 au 30 juin 2021 ;

et d'en donner décharge à la trésorière et au Comité sortants, tout en les remerciant vivement de tout le travail effectué durant l'année pour le bon fonctionnement de notre Association.

Curtilles
Doris Agazzi

Echichens
Laure Pingoud

7. Approbation de la gestion et des comptes de l'exercice 2020/2021

L'assemblée générale décide à l'unanimité :

1. d'adopter les comptes et la gestion de l'année 2020-2021 et le rapport de la commission de vérification
2. de donner décharge au comité et à la trésorière de leurs mandats respectifs pour l'année écoulée.

8. Fixation de la finance d'entrée et de la cotisation annuelle pour l'exercice 2021/2022

Les cotisations ayant été adaptées en 2014, le comité ne propose aucune modification cette année. Les montants sont les suivants :

- | | | |
|-----------------------------|-----|-------|
| • cotisation | CHF | 60.00 |
| • cotisation "retraité-e-s" | CHF | 25.00 |
| • finance d'entrée | CHF | 10.00 |
| • insigne | CHF | 7.00 |

La proposition de maintien de la cotisation (statu quo) est acceptée à l'unanimité.

9. Approbation du budget de l'exercice 2021/2022

Mme Anne Décaillet donne quelques informations :

- le budget présente un déficit de CHF 16'250.00
- les charges dues à l'assemblée générale (anniversaire) augmentent, celles liées à la formation aussi, en effet, il y a deux sessions prévues
- les charges liées au comité car un 9^e membre est prévu.

Elle propose à l'assemblée générale d'approuver le budget 2021-2022.

Ce projet de budget présente ainsi :

- | | | |
|-----------------------|-----|-----------|
| - charges | CHF | 61'500.00 |
| - produits | CHF | 45'250.00 |
| - excédent de charges | CHF | 16'250.00 |

Le budget est adopté à une large majorité.

10. Modification de l'article 19 des statuts de l'AVSM

Dans son fonctionnement actuel, le comité a ressenti le besoin de d'élargir le nombre de ses membres pour passer de 7 à 9. Raison pour laquelle, nous vous proposons de modifier l'art. 19 des statuts.

Voici le nouvel article :

Art. 19 Comité

L'administration et la gestion de l'AVSM sont confiées à un comité de 7 à 9 membres représentant les différentes régions du Canton, ainsi que les catégories de membres actifs. Il est élu par l'assemblée générale pour une période de deux ans; ses membres sont rééligibles. Hormis le président (art. 16 b), le comité se constitue lui-même. Le comité siège au moins une fois par année ou aussi souvent que les circonstances l'exigent, sur convocation du président.

Le nouvel article 19 est adopté à une large majorité.

11. Election du comité

2021 est une année d'élection pour le comité actuel qui a été élu pour deux ans en 2019.

Le Président s'exprime en ces termes :

« Le comité qui se trouve devant vous se représente à vos suffrages.

Ceci étant posé, je vous dois quelques explications

Tout d'abord excuser encore une fois notre collègue Marc-André Burdet qui, pour des raisons de santé, ne peut être présent aujourd'hui.

En ce qui me concerne, j'avais annoncé en 2019 à Yverdon mon intention de me retirer au terme de ce nouveau mandat de 2 ans, ayant passé 15 ans au sein du comité et 10 ans à la présidence. Il est temps d'apporter du sang neuf. Par ailleurs, mon intérêt, pour mes dernières années d'activité professionnelle, me porte du côté du comité de la Conférence suisse des secrétaires municipaux. Non pas pour une supposée progression de carrière mais bien pour vivre une expérience nouvelle au service de notre profession, à l'échelon suisse, dans un environnement multilingue et multiculturel cette fois.

Les ennuis de santé de Marc-André Burdet ont malheureusement rebattu les cartes. Le comité a donc pris les décisions suivantes. Premièrement, si vous l'acceptez, je resterai une année supplémentaire à la présidence de notre association, tout en siégeant à la Conférence suisse, moyennant une nouvelle répartition des tâches au sein du comité de l'AVSM.

C'est ainsi que notre collègue Patricia Audétat, d'ores et déjà vice-présidente de l'association a accepté des tâches supplémentaires dans la préparation et le suivi des séances de comité. Le temps également pour notre comité de se réorganiser et de trouver une nouvelle ou un nouveau président.

Par ailleurs, nous vous avons proposé et vous avez accepté une modification des statuts permettant de passer le nombre de membres du comité de 7 à 9. La situation actuelle nécessite l'apport de forces supplémentaires et il y a bien assez de travail pour tout le monde.

Dans l'immédiat, afin de renforcer le comité, nous vous proposons la candidature d'Anne Rizzoli, secrétaire municipale adjointe de la commune d'Yverdon-les-Bains. Et pour vous la présenter, je passe la parole à Tania Zito, notre collègue de Cossonay. »

Election d'un-e membre

Pour compléter le comité, il y a une candidate déclarée :

- Mme Anne Rizzoli, secrétaire municipale adjointe à Yverdon-les-Bains.

Elle est présentée par Tania Zito, secrétaire municipale à Cossonay :

Mme Rizzoli c'est l'expression d'une personne engagée. A travers les sociétés locales (musique, flûte traversière) et son parcours professionnel. Après une maturité, une

licence en lettres à l'Université, un CAS en gestion d'entreprise, une formation en leadership et un MBA en gestion de projets, elle devient en 2016, secrétaire municipale adjointe de la commune d'Yverdon-les-Bains. Elle est orientée solutions, méthodique. Elle est décrite comme sociables et fiable, avec un sens des priorités. C'est une belle personnalité, dotée de caractère et d'une riche expérience qui a accepté de rejoindre notre comité. Nous vous proposons la candidature de Anne Rizzoli. "

Anne Rizzoli est élue par acclamation. Elle remercie l'assemblée de sa confiance et nous adresse quelques mots :

"Je vous remercie de la confiance que vous me témoignez et c'est avec honneur et plaisir que je rejoins le comité de l'AVSM. Soyez assurés que je mettrai tout en œuvre pour valoriser notre belle profession qu'est celle de secrétaire municipal-e.

Les autres membres du comité sont d'accord de renouveler leur mandat. Il n'y a pas d'autres candidats. Le Président informe que nous sommes à la recherche d'un 9^e membre du comité issu d'une petite commune, les plus grandes étant déjà suffisamment représentée au sein du comité.

Election de 8 membres (en bloc)

liste par ordre d'entrée :

- M. Giancarlo Stella, secrétaire municipal à Morges, entré au comité en 2004,
- M. Pierre-André Dupertuis, secrétaire municipal à La Tour-de-Peilz, entré au comité en 2006.
- Mme Anne Décaillet, secrétaire municipale à Aigle, entrée au comité en 2011.
- M. Marc-André Burdet, secrétaire municipal au Chenit, entré au comité en 2015
- Mme Patricia Audétat, secrétaire municipale à Vich, entrée au comité en 2016
- M. Yves Leyvraz, secrétaire municipal de Chavannes-près-Renens, entré au comité en 2017
- Mme Elisabeth Jordan, secrétaire municipale itinérante (élue en 2019)
- Anne Rizzoli, de la commune d'Yverdon-les-Bains (élue en 2021).

Le comité in corpore est élu à l'unanimité par acclamation.

Election du Président

Patricia Audétat prend la parole :

"Il est maintenant temps d'élire notre Président. Comme vous l'avez compris suite aux explications de Pierre-André Dupertuis, le comité lui est très reconnaissant d'avoir accepté de se mettre à disposition de l'AVSM pour un nouveau mandat de 1 an et nous vous proposons de lui adresser une « standing ovation » en remerciement de son engagement.

L'assemblée se lève et il est élu sous ses acclamations.

Pierre-André Dupertuis remercie l'assemblée :

"Je suis ému et vous remercie de votre confiance. J'officierai donc encore une année avec l'aide plus que jamais bienveillante des membres du comité avant de définitivement rentrer dans le rang".

12. Election des vérificateurs de comptes

Curtilles est sortante. Echichens et Ecublens seront vérificatrices en 2022. Pour la fonction de vérificatrice suppléante, le comité, propose la commune suivante sur la liste alphabétique des présentes aujourd'hui, à savoir la commune d'Epalinges, représentée aujourd'hui par Sylvie Guggenheim, qui est élue par acclamation.

Nouvelle commission (AG 2022) composée des communes de

- Echichens (1^{ère} vérificatrice)
- Ecublens (2^e vérificatrice)
- Epalinges (suppléante)

13. Remise des diplômes AVSM (25 ans d'activité)

3 jubilaires se sont annoncés, deux en 2020 et 1 en 2021.

Pour 2020

- Martine Pugin, secrétaire municipale à Romainmôtier-Envy
- Marianne Bardel, secrétaire municipale à Signy-Avenex

Ces deux personnes sont excusées aujourd'hui. Leur diplôme leur seront envoyés.

Pour 2021

- Annette Magnolay, secrétaire municipale à Lavigny

Notre collègue est félicitée pour sa fidélité et sa constance dans l'effort.

Effectifs et mutations

Notre association compte à ce jour :

- 345 membres actifs (321 en 2020)
- 4 membres d'honneur
- 8 secrétaires itinérants
- 23 retraités
- 295 communes sur 302
- 22 admissions durant l'exercice

Notre association a recensé en 2020 et 2021 une 50 aine de mutations

Le président salue les nouveaux membres présents aujourd'hui

- Julien Mora, Avenches
- Lucie Gamboni, Belmont
- Géraldine Boulenaz, Borex
- Lionel Gfeller, Chexbres et Rivaz
- Laetitia Rochat, Cuarnens
- Cloé Ginier, Cugy
- Sylvie Guggenheim, Epalinges
- Michèle Pidoux, Forel (Lavaux)
- Michel Soutter, Froideville
- Gilles Richard, La Tour-de-Peilz
- Sonia Brelli, Lutry
- Mathilde Dalcher, Morges
- Laurence Vacheron, Montricher
- Deborah Borloz, Ormont-Dessous
- Olivier Burnat, Oron
- Ariane Vittet, Suscévaz

- Emilie Thomas, Valeyres-sous-Ursins
- Hervé Kaufmann, Villeneuve

14. Confirmation du lieu et de la date de la prochaine assemblée générale

- Notre 72^e assemblée générale se tiendra vendredi 7 octobre 2022 à Bex. Notre collègue Alain Michel nous y recevra avec plaisir.
- Le comité recherche une commune hôte pour l'assemblée générale 2023.

15. Propositions individuelles et divers

Le Président mentionne 3 points :

- AG Conférence suisse des secrétaires municipaux (CSSM) : vendredi 3 juin 2022 à La Tour-de-Peilz ;
- Formation initiale 2021 : jeudi 4 et 11 novembre à Morges ;
- Journées de formation 2022 : début juin à des dates encore à fixer.

AG CSSM : vendredi 3 juin 2022 à La Tour-de-Peilz

Ayant désormais un pied à la Conférence suisse des secrétaires municipaux, le Président en profite pour faire un peu de pub pour cette association qui regroupe des communes de toute la Suisse. Elle est ouverte aux entités de toute taille, Pas seulement aux plus grandes.

Et d'ajouter : « *Celles et ceux d'entre vous qui étaient présents à Echichens se souviennent peut-être de l'intervention de Waldo Patocchi. Il était président de la CSSM mais également secrétaire municipal d'Avegno-Gordievo, une commune du Val Maggia de 1300 habitants.*

La CSSM compte aujourd'hui 261 membres, dont une cinquantaine en Suisse romande et une vingtaine en Tessin. Dès lors que l'assemblée générale de la Conférence suisse se déroulera le 3 juin prochain à La Tour-de-Peilz, l'occasion est bonne d'adhérer à cette association.

J'ai eu l'occasion de participer à une ou deux séances du comité. J'y ai trouvé des gens curieux, ouverts et passionnés par leur métier, tout comme nous. Le président, Manfred Linke, secrétaire municipal de la commune de St-Gall, me prie de vous apporter le salut du comité suisse et regrette de ne pouvoir être des nôtres pour des raisons d'agenda».

Il invite les communes à adhérer à la CSSM. Plus d'info : [cliquez ici](#)

16. Message de Mme Christelle Luisier Brodard, Conseillère d'Etat, cheffe du Département des institutions et du territoire.

Mme la Conseillère d'Etat nous dit le plaisir qu'elle a à être présente à notre assemblée générale. Elle souligne que les secrétaires municipaux sont un maillon essentiel du fonctionnement des communes. Ils assurent la continuité du lien entre la Municipalité et l'administration. Elle relève que, comme secrétaires municipaux, nous sommes en première ligne pour appuyer les Municipalités qui doivent apprendre leur métier. Nous sommes les garants du temple communal.

Elle nous livre quelques informations sur les dossiers en cours :

- Accord UCV et Conseil d'Etat sur financement de la cohésion sociale
- Appui aux nouveaux élus (journée d'accueil)
- Les affaires de cybercriminalité qui préoccupent vivement le Conseil d'Etat, le Canton travaillant pour appuyer les communes afin de contrer ces nouvelles formes de criminalité
- La nouvelle loi sur l'exercice des droits politiques (LEDP)
- Révision de la LC : elle souhaite traiter de la surveillance des communes, l'intercommunalité, les commissions de surveillance, la relation Municipalité vs Secrétaire municipal-e, le rôle précisé du (de la) secrétaire municipal-e.

Elle conclut en soulignant que nous jouons « *un rôle d'interface entre les administrations communales, en assurant le suivi des décisions, vous mettez l'huile indispensable dans les rouages, ceci pour le bon fonctionnement des communes.* »

Son discours in extenso : [cliquez ici](#)

17. Conclusion

Le Président clôt officiellement cette 71^e assemblée générale de l'AVSM.

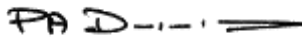
Il remercie les différents intervenants de ce jour, Mme la Conseillère d'Etat, M. le Préfet, Mme la Syndique. Il remercie la commune de Savigny, en particulier M. le Municipal Daniel Métraux et notre collègue Isabelle Schöri, pour leur accueil et l'excellence de leur organisation.

Il est reconnaissant à la commune de Morges qui, une nouvelle fois, nous fait profiter de ses nectars, en précisant que les bouteilles offertes à nos invités ont toutes été dédiées par Yann Lambiel lui-même, citoyen de Morges de son état.

Il annonce un apéritif bien mérité offert par la commune de Savigny avant de passer à la partie récréative à 12h30 pour le Lambiel Show.

La séance est levée à 11 h 30.

le président



Pierre-André Dupertuis

le teneur du procès-verbal



Giancarlo Stella